

**Fiche de poste**

**CONSEILLER PRINCIPAL  
D'ÉDUCATION**

<b>Missions</b>	<p>Il s'agit d'effectuer un remplacement de conseiller principal d'éducation dans un établissement de l'enseignement secondaire public de l'académie de Paris pour une durée déterminée.</p> <p>Les professeurs et les personnels d'éducation concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité politique et religieuse. Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante de l'apprentissage des jeunes et leur suivi est une des missions de leurs professeurs.</p>
<b>Activités principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les obligations de service exigibles des agents contractuels pour exercer des fonctions d'enseignement sont les mêmes que celles définies pour les agents titulaires exerçant les dites fonctions</li> <li>- Participer à l'organisation de la vie collective quotidienne hors du temps de classe et à l'animation de la vie scolaire</li> <li>- En liaison étroite avec les professeurs, assurer le suivi des élèves (absentéisme, décrochage, orientation) et faire respecter le règlement intérieur</li> <li>- Organisation et gestion du service de vie scolaire dont il a la responsabilité</li> <li>- Recherche de solution permettant de prévenir les difficultés des jeunes, et de les surmonter, en lien avec la communauté éducative et les partenaires extérieurs</li> <li>- Suivi de la vie de classe, notamment par la participation aux différentes instances éducatives et pédagogiques</li> <li>- Etablissement de relations directes avec les jeunes et les familles, dans le cadre du suivi éducatif, individuel et collectif</li> <li>- Contribution à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage des règles de vie commune</li> <li>- Information et conseil en orientation scolaire et professionnelle</li> </ul>
<b>Compétences spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et de la gestion du temps</li> <li>- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement</li> <li>- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement</li> <li>- Organiser et assurer un fonctionnement du service de vie scolaire favorisant un climat scolaire serein</li> <li>- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif</li> <li>- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative</li> <li>- Participer à la construction des parcours des élèves</li> <li>- Travailler dans une équipe pédagogique</li> </ul>
<b>Savoirs et savoirs faire particuliers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une expérience d'animation et de coordination d'une équipe d'assistants d'éducation</li> </ul>
<b>Diplôme requis</b>	Licence + Expérience dans un EPLE



<b>Pour candidater</b>	Veillez déposer votre dossier de candidature selon la procédure suivante : CV, lettre de motivation et diplômes au format pdf. (500 Ko par document maximum) à déposer sur l'application Acloé : <a href="https://bv.ac-paris.fr/acloe/do/candidat">https://bv.ac-paris.fr/acloe/do/candidat</a>  <b>Consultez tous les programmes sur : <a href="https://eduscol.education.fr">eduscol.education.fr</a></b>
------------------------	---

[www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr)

